



11 mai 2007

**FÉKLÈR POU LA LANG KRÉOL
LE CRÉOLE À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE,
AU LYCÉE, DANS LE SUPÉRIEUR**

Marie-Josée Hubert-Delisle

**Langue et culture créoles
dans les savoirs scolaires**

Marie-Josée Hubert-Delisle

Langue et culture créoles dans les savoirs scolaires

Au gré du volontariat des enseignants et de l'adhésion des parents, le foisonnement des options décrites aujourd'hui témoigne de la présence, longtemps souhaitée dans les classes, de la Langue et Culture Régionales, désormais ancrées par des textes ministériels pour le plus grand bien de notre héritage culturel.

S'il s'agit également de promouvoir l'égalité des chances pour la plus grande réussite des élèves réunionnais, je crois, pour ma part, au rôle déterminant du créole et de la culture créole lorsque langue et culture sont intégrées dans toutes les activités et les champs disciplinaires concernés.

Je considère que cette première proposition de la circulaire cadre (N° 2001-166 du 05-09-2001) est impérative pour l'ensemble des apprentissages.

Je remercie Axel Gauvin, président de l'Office de la Langue Créole de La Réunion, de m'avoir invitée à communiquer sur le thème « Apprendre avec le créole. » Je quitterai délibérément le champ des activités optionnelles en créole qui se réfèrent en toute légitimité aux diverses circulaires de 2001 et 2002 sur les langues régionales. La longue marche des militants progresse vers leurs reconnaissance et revalorisation mais n'aborde pas encore les problématiques fondamentales, qui leur sont liées, des savoirs scolaires à l'école élémentaire.

Je vais donc centrer mon propos sur l'école et construirai mon argumentation à partir d'observations qui touchent à la pédagogie dans ses composantes de communication et de compréhension en général, puis du français en particulier. Les propositions qui suivront pourront, encore une fois, attiser le débat sur la langue de notre école.

UNE PÉDAGOGIE PEU ATTENTIVE À UNE RÉELLE RÉCEPTION DES SAVOIRS

Les recherches actuelles renouvellent profondément le regard porté sur le jeune enfant. Elles interpellent l'institution qui attache une importance plus grande aux résultats qu'au processus d'acquisition des connaissances. Les méthodologies laissent de côté deux aspects de l'interaction enfant / enseignant :

- d'une part, le processus d'apprentissage, prise d'information, traitement de l'information, production d'information
- d'autre part, le style d'intervention de l'enseignant. L'ethnométhodologie en éducation s'est même proposée à décrire les pratiques de « l'inégalité en train de se faire ». *« Nous voulons regarder la façon dont vous enseignez aux enfants, le type de style que vous employez, comment vous décidez qu'une réponse est correcte ou non. Nous voulons voir si votre vocabulaire coïncide avec celui employé par les enfants de la classe. »*

Pour un observateur averti, quel que soit le niveau de classe maternelle ou élémentaire, l'inégalité en train de se faire à La Réunion est visible, perceptible à l'oral comme à l'écrit, plus nettement par le silence ou l'agitation d'une dizaine d'enfants.

Il faut dénoncer toutes les thèses tendant à prôner la fatalité de l'échec scolaire¹ qui, à part les réelles pathologies d'enfants déficients intellectuels profonds, ne tiennent pas à la lumière des études scientifiques. Confondant causes et corrélations, elles se taisent sur le rôle du maître, ses préjugés, ses compétences, sa formation. Il a été démontré que cette variable pèse d'autant plus sur les résultats que les enfants sont de milieu social défavorisé.

Un extraordinaire pouvoir appartient aux enseignants influençant très directement plus d'un millier d'enfants : rien ne peut les empêcher en effet d'encourager l'intelligence de ces enfants en leur assurant un meilleur accompagnement au moyen de références, anecdotes, comparaisons, explications liées à leur langue, leur vécu, leur environnement. Par ailleurs, l'attention que portent les enseignants à la prise d'informations est rarement individuelle, l'évaluation continue des acquisitions paraît superficielle et les erreurs ne sont pas analysées dans leur logique linguistique et culturelle. L'écart entre la moyenne départementale et la moyenne nationale aux épreuves d'évaluation CE2 et 6^{ème} portant sur la compréhension (items de français ou de mathématiques) reste préoccupant et constant. Comment en serait-il autrement dans un contexte de formation déficient sur ces questions ?

1-Thèses moralisantes : l'écolier en difficulté est un mauvais élève, paresseux, indiscipliné. Cette mise en accusation s'étend aux parents accusés de démission, de désintéressement pour l'école, voire pour leurs enfants.

-Thèses biologisantes opposant doués et non doués, intellectuels et manuels, évoquant les aptitudes innées, la génétique et l'hérédité.

-Thèses psycho-médicales et sociales centrées sur des problèmes psychiques en tous genres (affectifs, cognitifs, comportementaux) ou sur les déficiences et les infériorités du milieu socio-familial. Les enfants auraient des retards d'apprentissage à cause des carences éducatives, de la pauvreté culturelle, de la barrière linguistique (ici, le créole).

UNE PÉDAGOGIE DU FRANÇAIS PEU CIBLÉE SUR LES BESOINS DES ÉLÈVES CONCERNÉS

L'école, à La Réunion, utilise uniformément le français, langue de la nation, comme langue d'enseignement. C'est parfois la langue maternelle et première d'un certain nombre d'enfants.

Mais plus généralement, le français se trouve en immersion puisque l'enseignement se pratique dans une autre langue que celle de la majorité des enfants créolophones concernés.

Objet de nombreuses recherches à Toronto au Canada, ce type d'enseignement paraît favorable aux apprentissages, plus favorable que les programmes de langue seconde ou étrangère, plus favorable lorsqu'il est précoce que lorsqu'il est tardif, lorsqu'il est total que lorsqu'il est partiel².

Notre enseignement paraît donc adéquat, d'évidence étayé par la proximité entre le créole réunionnais et le français : les ressemblances favorisent plus les apprentissages que les différences ne les contrarient³.

Il faut cependant, pour assurer la réussite d'un programme d'immersion, réunir impérativement des conditions. Malgré des résultats assez spectaculaires, les auteurs des recherches, citées plus haut, notent des difficultés d'expression liées à la prononciation ou à la grammaire, les élèves développant une sorte d'interlangue, de

2 - Voir « L'immersion française au Canada » dans *Évolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Claude Germain, Paris, CLE International, 1993. Il convient de souligner que l'immersion française à La Réunion dépasse le cadre de l'école : la langue officielle est très généralement présente dans tous les services de la vie administrative, économique, culturelle, sanitaire et sociale.

3 - Constat de bon sens souligné par les didacticiens du CREDIF (Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français) lors de leur mission dans l'Académie en 1995.

« classolecte » propre au contexte : ils hésitent, ne finissent pas leurs phrases, utilisent des verbes stéréotypés, commettent des interférences qui finissent par se « fossiliser », le plafonnement linguistique se situant aux niveaux de la morphologie verbale, de l'emploi des pronoms, des prépositions, du genre des noms, des énoncés longs. Ce constat peut-être effectué à La Réunion où la pédagogie du français requiert une certaine spécificité. Comme pour toute pédagogie de langue, c'est dans une large mesure du niveau de compétence des enseignants que dépend le succès à long terme des enfants. Il subsiste un manque de clarté dans la formation initiale et continuée quant aux rôles et places du créole dans l'espace scolaire. Certes, les enseignants savent que la langue régionale doit être accueillie, mais pour la plupart, ils ne savent pas comment, et sauf pour un petit nombre qui s'engage dans des options, la prise en compte du créole se réduit au mieux, et au fil des programmes, à quelques thématiques ou contenus folkloriques ; au pire, à un laxisme langagier des plus risqués eu égard aux objectifs annoncés (généralement la maîtrise du français) ou à des pratiques non contrôlées qui échappent à toute responsabilité, avec un tir aveugle sur les interférences. Or, les interférences font normalement partie de la construction, par l'apprenant, du système de la langue qu'il acquiert et il n'y a pas lieu de les stigmatiser prématurément et inconsidérément. En dépit de l'existence de travaux universitaires bien établis, les enseignants manquent d'information sur la langue créole et ses fonctionnements. Les modules de formation en font rarement un objet d'étude à la fois contrastive et didactique permettant d'adopter, face aux deux langues et selon le contexte, une pédagogie langagière et linguistique maîtrisée. Comment dans ces conditions pratiquer des interventions ciblées sur les difficultés liées au créole et au français ? Comment aborder les divers aspects du vocabulaire et de la grammaire, de la prononciation et de la conjugaison, de la lecture et de l'écriture en français, sans les relier, en cas de nécessité, à ce que l'enfant connaît ?

PROPOSITIONS

On aurait toujours peine à croire que l'école continue, pendant longtemps, à donner trop de temps au temps. Certes, le système éducatif connaît de réels progrès. Mais le pourcentage de réussite d'une classe d'âge accuse encore une douzaine de points d'écart avec celui de la métropole.

Conviendrait-il, pour cause d'échec en langue française d'envisager, pour les élèves en difficulté, un enseignement en langue réunionnaise ?

Cette dérive doit être résolument écartée. L'enseignement du créole / en créole ne constitue pas, en soi la réponse aux problèmes d'enseignement du français / en français, et l'amalgame doit être résolument récusé. La voie la plus intéressante se trouve indiquée dans la circulaire ministérielle 2001-166 déjà citée
« A l'école élémentaire, en l'absence de dispositions particulières, l'enseignement des langues régionales peut prendre les formes suivantes :

- il peut être introduit sous la forme d'une information-sensibilisation offerte à tous les élèves qui est assurée

- par l'intégration de connaissances élémentaires sur les Langues et Cultures Régionales dans les activités et les champs disciplinaires concernés (en particulier, français, histoire, géographie et éducation artistique et éducation physique) ;*

- par une sensibilisation à la Langue et à la Culture Régionales à travers l'apprentissage et l'utilisation d'éléments culturels de tradition ou de création dans les activités de la classe : cette sensibilisation concourt à l'éducation linguistique et contribue à l'éducation artistique et culturelle ;*

- il peut être proposé au titre de la langue vivante dont l'étude est rendue obligatoire à l'école. »

Il convient précisément de prendre ces dispositions particulières pour La Réunion. Il s'agit d'une pédagogie intégrée, en rupture avec le cloisonnement longtemps pratiqué entre langues maternelle et seconde : le principal apport de Chomsky est d'avoir considéré que le langage est un produit de l'intelligence et de la raison, et qu'il suppose la capacité de construire des relations. Tout au long des activités de la classe, et dans tous les domaines d'enseignement, les élèves établiront des relations entre les deux langues, entre leur vécu local et la culture scolaire.

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Les enseignants devront bénéficier d'une formation pédagogique spécifique leur permettant d'intervenir efficacement dans les procédures d'apprentissage des élèves qui s'élaborent à partir des interactions pratiquées dans la langue d'enseignement -interpsychique- le français, mais à partir aussi du langage intérieur -intrapsychique- le créole, dont se servent beaucoup d'entre eux pour le traitement des informations. Des alternances français / créole pourront aider les enfants, exigeant des enseignants des connaissances psycho-linguistiques en termes de valorisation / dévalorisation des langues. Le jugement sur la langue que l'environnement renvoie à l'enfant, et qu'il ressent, est évidemment déterminant, et permet de comprendre bien des résultats décevants.

APPROCHE ACCOMPAGNÉE DES MANUELS

Les enseignants devront se former, particulièrement à l'analyse du français écrit, des livres et des manuels pour un accompagnement vigilant de la lecture. D'une grande complexité linguistique et textuelle, y compris dans leur mise en page, leurs schémas et illustrations, mais d'un intérêt évident pour l'accès aux connaissances, les livres et

manuels pourront nécessiter l'appui d'exemples régionaux. Des outils pédagogiques réunionnais existent à cet effet, à développer dans les domaines de la géographie et des sciences en particulier.

PROGRAMMATIONS INTER-CYCLES

Les enseignants devront, notamment, établir des programmations adaptées et concertées en équipe pour un enseignement du français cohérent, progressif, respectant une continuité inter-cycles et s'intégrant dans toutes les matières dans des perspectives transdisciplinaires.

CONCLUSION

Pour l'école primaire, maternelle et élémentaire, cette pédagogie intégrée relèverait d'une disposition académique salubre. Il ne s'agit pas seulement de l'avenir des enfants qu'un échec quasi-irréversible atteint dès les premières années, mais de tous ceux qui mobilisent toute leur intelligence à découvrir, seuls, au travers des programmes scolaires, les repères et les liens linguistiques et culturels qui leur sont nécessaires. Découragement et démotivation peuvent alors expliquer que 40% d'entre eux se trouvent en échec scolaire.

Pour conclure en faveur d'une autre pédagogie, je dois citer la recherche-action menée dans une ZEP de Saint-Denis. Les douze classes maternelles de grande section qui ont pratiqué cette intégration créole / français dans leur programme de chaque année se sont distinguées par leur succès. Les nombreuses sessions de formation, l'étude concertée des programmations, la rigoureuse évaluation des acquisitions ont demandé du temps, exigé des efforts, mais généré un enseignement plus performant et les meilleures compétences des enfants.